



NOUNOU D'ENFER !!!

Le 04 janvier 2018



Pour les périodes du 24 et du 31 décembre 2017, la Direction avait accepté de fournir un repas amélioré à tous les personnels en service de nuit, toutefois, notre administration locale a décidé d'attribuer le rôle d ' « **une nounou d'enfer** » à l'officier de permanence !!!

Au lieu d'être présent, en cette période délicate, **AUPRES** des personnels de Surveillance pour effectuer leurs missions de service publics et de soutien aux agents de la détention, les officiers de permanences ont dû passer **leurs après-midis dans un supermarché !!!**

Et lorsque l'officier est rentré à la prison avec ses courses, il lui a fallu découper la bûche en parts égales et apporter ces dernières dans les différentes pièces du château d'Aix-Luynes.

L'officier de permanence n'a-t-il pas mieux à faire ?

Comme être auprès des agents et assurer le maintien de l'ordre auprès des personnels de Surveillance pendant les périodes de fêtes ?

Est-ce que ce genre de mission risque plus tard d'être attribué à l'ensemble des personnels de Surveillance ? Aujourd'hui les officiers, demain les Surveillants et les Premiers Surveillants ???

Monsieur le Directeur, le personnel de Surveillance, quel que soit son grade, doit **ASSURER la sécurité et le maintien de l'ordre** au sein de nos détentions et ne doit en **AUCUN** cas servir de **LARBIN** ou de **NOUNOU** !!!

Le **SLP FORCE OUVRIERE de la Maison d'Arrêt d'Aix-Luynes DENONCE** et **RESTERA VIGILANT** pour l'ensemble des agents en uniformes de notre établissement. afin que ce genre de situation ne se reproduise plus !!!

Le Bureau Local